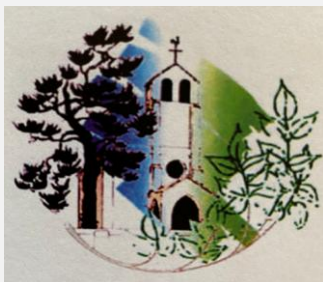


## Préservation de l'identité visuelle de Saint-Lambert-des-Bois

### Action de l'AAVRE pour le rétablissement des symboles patrimoniaux sur le logo communal.

#### Introduction et Constat

Modification du logo de la commune en 2021.



Ancien Logo

Constat de l'AAVRE : disparition de la croix et du coq sur le clocher de l'église.



Logo actuel

**Enjeu :** Ces éléments ne sont pas de simples détails graphiques, mais les piliers de notre identité historique et culturelle.

#### Pourquoi le Coq et la Croix ?

- **La Croix :** Marqueur universel du patrimoine bâti de nos villages français.
- **Le Coq :** Symbole de vigilance et du passage des ténèbres à la lumière (tradition remontant au pontificat de Léon IV).
- **Un précédent local :** La marque d'eau minérale « Saint-Lambert » conserve, elle, cette identité historique sur ses bouteilles.



#### Comparaison visuelle avec le « Projet 2025 »

Logo municipal actuel (clocher "nu").



Projet 2025 de l'AAVRE (réintégration harmonieuse des symboles).



Une modernisation qui n'oublie pas ses racines.

# Les démarches de l'AAVRE (2025-2026)

**Mai 2025** : Première démarche auprès de la mairie (restée sans réponse)

**10 Avril 2026** : Courrier à l'Évêché de Versailles pour recueillir un avis institutionnel sur la préservation du patrimoine.

## A . A . V . R . E .

Association  
des Amis de la Vallée  
du Rhodon et des Environs  
[www.aavre.org](http://www.aavre.org)

**Mgr Luc Crépy**  
**Evêché de Versailles**  
**16 rue Mgr Gibier**  
**78 000 Versailles**

Saint-Lambert-des-Bois, le 10 avril 2026

**Objet** : Évolution de l'identité visuelle de la commune de Saint-Lambert et la préservation de son patrimoine symbolique

Monseigneur,

En ma qualité de président de l'AAVRE, je souhaite porter à votre connaissance une évolution récente et significative de l'identité visuelle de la commune de Saint-Lambert.

Depuis 2021, la municipalité a choisi de modifier le logo officiel de la commune. Si je comprends le souhait de moderniser sa charte graphique, je regrette la disparition de deux éléments essentiels qui figuraient jusqu'alors sur le logo de la commune avec la représentation du clocher : la croix et le coq.



À mes yeux, ces attributs ne constituent pas de simples détails graphiques. Ils sont au cœur de l'identité patrimoniale, historique et spirituelle de Saint-Lambert. Le coq, selon une tradition ancienne dont l'usage sur les clochers remonte au pontificat de Léon IV, symbolise la vigilance, le passage des ténèbres à la lumière, ainsi que l'orientation de l'église vers l'Orient.

À ce jour, les démarches que nous avons entreprises auprès de la mairie en mai 2025, accompagnées d'un projet de restauration visuelle présenté ci-dessous et visant à réintégrer la croix et le coq au logo actuel, afin de connaître les motivations de leur retrait et d'obtenir la délibération correspondante, sont demeurées sans réponse.

Nous relevons d'ailleurs que la marque d'eau minérale « Saint-Lambert » conserve, pour sa part, cette identité historique sur ses étiquetages, signe de l'attachement durable de tous à ce patrimoine.

Par la présente, je souhaite vous informer de cette situation et des démarches engagées. Il nous paraît essentiel que l'Église, en tant que gardienne d'un patrimoine séculaire, soit tenue informée des évolutions qui affectent la représentation de ses édifices dans l'espace public communal.

Si vous le jugez opportun, je serais très honoré de recueillir votre avis sur cette question, ainsi que toute suggestion que vous pourriez formuler en vue de favoriser le rétablissement de la croix et du coq dans l'identité visuelle de la commune

Je me tiens à votre entière disposition pour tout échange complémentaire et vous prie d'agréer, Monseigneur, l'expression de ma respectueuse et haute considération.

Eric Aynaud  
Président



2021 logo  
sans croix et coq  
Mairie SLDB



Projet 2025 logo  
avec croix et coq

Pour le conseil d'administration de l'AAVRE,  
Commune de Saint-Lambert-des-Bois.

Association régie par la loi de 1901 - W782000511 - Déclarée le 20/12/1973  
Siège : 1 rue de la Chapelle - 78470 Milon-la-Chapelle  
Secrétariat : 10 rue de la Fontaine - 78 470 Saint-Lambert-des-Bois

## Le soutien de Monseigneur Luc Crépy

Réponse du secrétariat de l'Évêque de Versailles. *"Il lui semble intéressant et important que soient gardés la croix et le coq car cela fait partie de l'identité de l'église et du patrimoine culturel de la ville."* (Marie-Alix Aunis, 13/04/2026).

**15 Avril 2026** : Nouveau courrier officiel à Monsieur le Maire intégrant le soutien de l'autorité religieuse.

## A . A . V . R . E .

Association  
des Amis de la Vallée  
du Rhodon et des Environs  
[www.aavre.org](http://www.aavre.org)

**Mairie de Saint Lambert**  
**13 rue la Mairie**  
**78 470 Saint-Lambert-des-Bois**

Saint-Lambert-des-Bois, le 15 avril 2026

**Objet** : Évolution du logo communal et préservation des symboles patrimoniaux

Monsieur le Maire,

Je fais suite à nos précédentes démarches de mai 2025 concernant l'évolution du logo de notre commune et la disparition des symboles historiques que sont la croix et le coq.

En tant que représentants de l'AAVRE, nous avons souhaité recueillir l'avis de l'Église sur cette modification, celle-ci étant gardienne du patrimoine séculaire que représentent nos édifices. Monseigneur Luc Crépy, évêque de Versailles, nous a ainsi fait part de sa position par l'intermédiaire de son secrétariat.

Tout en jugeant le logo actuel esthétique, Monseigneur Crépy souligne qu'il lui semble « intéressant et important que soient gardés la croix et le coq, car cela fait partie de l'identité de l'église et du patrimoine culturel de la ville ».

Ce soutien institutionnel vient confirmer notre conviction : ces éléments ne constituent pas de simples signes religieux, mais des marqueurs essentiels de l'identité patrimoniale et historique de Saint-Lambert-des-Bois. À cet égard, nous relevons que des acteurs économiques locaux, comme la marque d'eau minérale « Saint-Lambert », continuent eux aussi de valoriser cette identité visuelle historique.

Nous souhaitons donc vous soumettre à nouveau le visuel de notre « Projet 2025 » (ci-dessous), qui propose une réintégration harmonieuse de la croix et du coq dans le graphisme actuel de la commune.



Nous serions honorés de pouvoir en discuter de vive voix avec vous lors d'un prochain rendez-vous, afin de trouver une solution respectant à la fois la volonté de modernisation de la municipalité et la préservation de notre héritage commun.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Eric Aynaud  
Président de l'AAVRE

Pour le conseil d'administration de l'AAVRE, commune de Saint-Lambert-des-Bois.

Pièce jointe : copie de l'e-mail de Marie-Alix Aunis - Secrétariat de Mgr L. CREPY

## Conclusion et Prochaines étapes

- Attente d'une réponse de la municipalité à notre demande de rendez-vous du 15 avril 2026.
- Objectif : Concilier modernisation de l'image de la ville et respect du patrimoine séculaire.
- Appel à la mobilisation des adhérents pour soutenir cette démarche constructive.